

Viens construire le futur de nos entreprises partagées
Viens amplifier le mouvement des CAE initié il y a 25 ans
Ensemble poursuivons la mutualisation et l'expérimentation

CREATION DE LA FEDERATION DES CAE

LE 1ER DECEMBRE 2020



COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE

Pourquoi une Fédération des CAE ?

Des intentions historiques

Bâtir des alternatives à l'individualisation du rapport au travail et à la précarisation des personnes
Construire des liens de coopération et de solidarité pour l'émancipation de chacun·e

Un projet ambitieux

Porter l'ambition des CAE :

- Devenir la forme majeure, et de référence, en matière de travail autonome
- Influencer sur l'évolution du travail dans la société
- Défendre l'émancipation dans le travail et par la coopération.

Appuyer le développement des CAE et de l'entrepreneuriat salarié associé

S'appuyer sur la mise en réseau et l'ouverture

Echanger des pratiques et savoir-faire entre CAE
Privilégier l'ouverture en accueillant des partenaires multiples

Des convictions et des valeurs



L'inscription dans le mouvement coopératif

Pour peser, avec l'ensemble des Scop et des Scic
Pour démultiplier la force de 150 CAE et 12000 entrepreneurs en CAE à ce jour
En synergie avec la Confédération générale, les Unions régionales et les autres Fédérations (BTP, Communication, industrie).

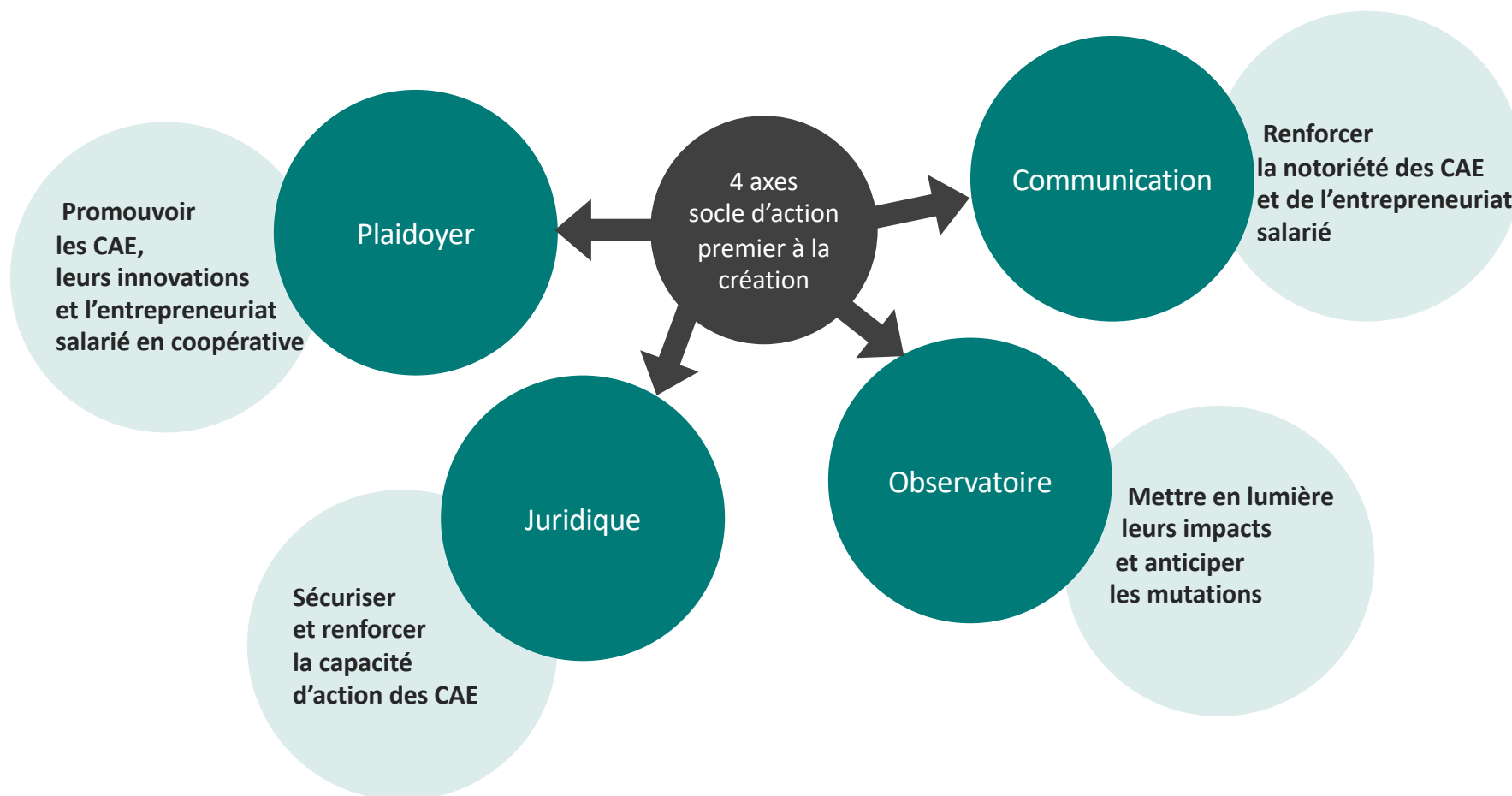
Le levier de l'inter coopération

Réfléchir et agir avec organisations et les initiatives, notamment coopératives, qui rejoignent ce projet.



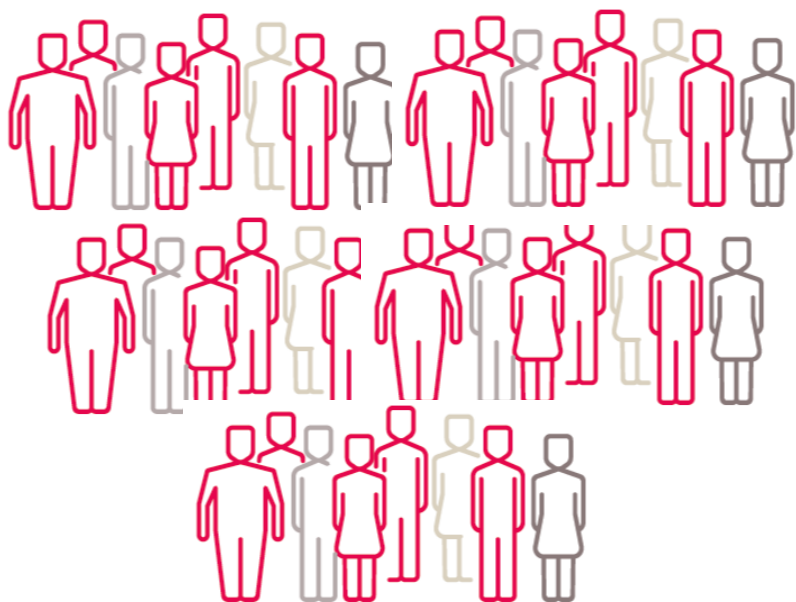
COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE

Quelles missions premières pour la fédération des CAE ?



Comment m'engager dans la fédération ?

Participez à l'Assemblée générale



en tant que membre d'une CAE

Rejoignez le CA



de la Fédération des CAE !

Rejoignez ou initiez des groupes de travail



pour faire avancer ses travaux

Pourquoi et comment devenir membre de son conseil d'administration ?

Les avantages d'être administrateur.trice

Je participe activement :

- > à la construction de l'avenir et du développement de l'entrepreneuriat salarié en CAE
- > à la dynamique de réseau
- > aux prises de décision

Les engagements de l'administrateur

- > Je représente toutes les CAE
- > Je suis assidu.e

Conditions pour rejoindre le CA

- > Etre salarié.e associé.e d'une CAE adhérente à la CG Scop, à jour de cotisations
- > Etre désigné.e par sa CAE pour exercer le mandat

Rejoignez le CA



Le temps à consacrer

- > 4 réunions par an au min.

Attributions du CA

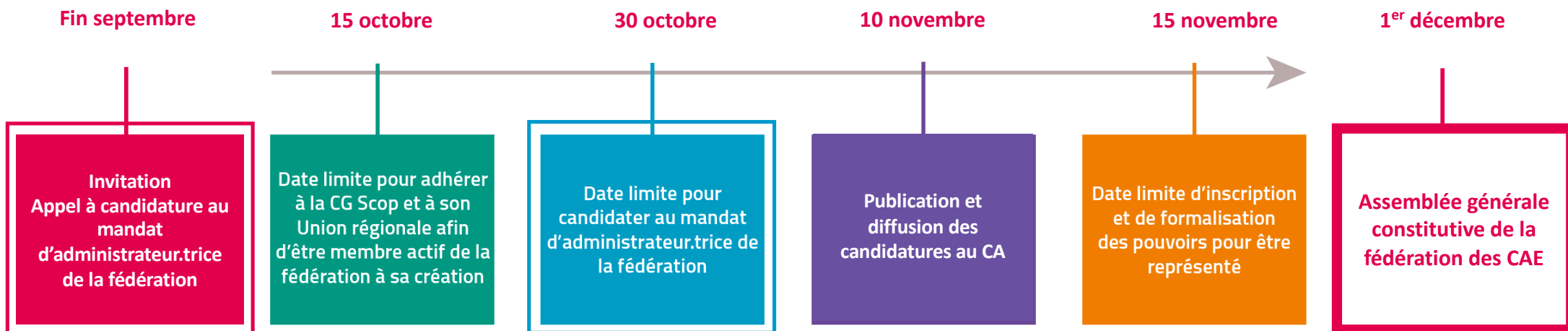
- > Orientations politiques
- > Budget
- > Fonctionnement (règlement intérieur, groupes de travail,...)

de la Fédération des CAE !

Fonctionnement du CA

- > De 8 à 15 personnes élues
- > Renouvellement par tiers tous les ans
- > Mandat de 3 ans renouvelable 1 fois
- > Co-présidence

Quelles prochaines étapes d'ici la création de la fédération des CAE ?



COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE